

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT AUTOMOBILE



25 FEVRIER 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

INFOS FFSA

Extrait des principales décisions de la CNK du 16 février 2016

La Commission Nationale de Karting et le Bureau de la CNK se sont réunis le mardi 16 février 2016 au siège de la Fédération Française du Sport Automobile à Paris, sous la Présidence de Jean-Claude Sanchez.



FFSA

ORGANISATION

Monsieur Jean-Claude SANCHEZ est élu Président de la Commission Nationale de Karting.

COMMISSIONS

- Appel à candidature pour un nouveau membre au sein de la Commission Loisir et Jeune, ainsi que pour la désignation d'un nouveau Président de Commission (suite à l'élection de Mr. Jean-Claude SANCHEZ).
- Organisation d'un séminaire spécifique, dédié aux Responsables de Formation de chaque CRK au sein de la FFSA (date prévue Septembre 2016), validée par la Commission Formation.

TROPHÉE ACADEMIE FRANCE

La CNK valide la poursuite du projet de création du Trophée Académie France (OK-Junior), en vue d'une mise en place pour la saison 2017.

CALENDRIER 2016

- Création d'une Coupe de France OK / OK-Junior les 16 et 17 juillet à Mirecourt, en complément du Championnat de France Féminin et Minikart.
- Remplacement de la Coupe Internationale par un Championnat de France OK / OK-Junior les 8 et 9 octobre à Angerville, en complément du Trophée International Handikart et de la Coupe de France Nationale.

REGLEMENTS

CHAMPIONNATS DE FRANCE NATIONALE, ROTAX MAX, ROTAX MASTER, X30 ET X30 MASTER

Critères d'inscription : tout pilote inscrit et ayant participé aux trois épreuves qualificatives du Championnat régional ou à deux épreuves qualificatives du Championnat régional et à une épreuve internationale Rotax (pour les catégories Nationale, Rotax Max et Rotax Master) ou X30 (pour les catégories X30 et X30 Master) ayant lieu le même week-end qu'une des journées qualificatives du Championnat régional.

COUPES DE MARQUES / SERIES NATIONALES

- Si des coefficients sont mis en place, les Championnats Régionaux et Séries Nationales devront être traités au même niveau de classification.
- Seul(s) le Championnat de France et/ ou la Finale Nationale de la Coupe de marque (sauf si cette dernière bénéficie de l'organisation d'un Championnat de France) pourra(ont) faire l'objet d'une classification supérieure.

LICENCES NATIONALES POUR PARTICIPATION AUX EPREUVES A L'ETRANGER

- Aucune autorisation de participation à des épreuves étrangères ne sera accordée aux pilotes de moins de 13 ans.
- Des autorisations pourront être délivrées aux pilotes de 13 ans et de plus de 13 ans munis d'une licence nationale et souhaitant participer à des épreuves étrangères.
- Les pilotes étrangers, quel que soit leur âge, munis d'une licence nationale, accompagnée de l'autorisation de leur ASN, pourront participer aux compétitions sur le territoire français.

EFK

- La CNK valide l'organisation du Rassemblement des Ecole Française de Karting pour 2016.
- Un appel à candidature pour les circuits souhaitant accueillir cet événement est lancé. La désignation du circuit aura lieu lors de la prochaine CNK du mois de Juin 2016.

Pôle Presse | Fédération Française du Sport Automobile | 32 avenue de New York - 75781 PARIS CEDEX 16 | Tél. : + 33 1 44 30 24 10 / Fax : + 33 1 42 24 17 43
E-mail : presse@ffsa.org | Web : www.ffsa.org | Web TV : www.ffsa.tv



@ffsaorg



Fédération Française du Sport Automobile

Pour être définitivement retiré de nos listes de diffusion, [cliquez ici](#).